

**RESULTATS DU
RENCENSEMENT
DE LA POPULATION 2024**

124 habitants

173 logements recensés
64 résidences principales
73 résidences secondaires
2 logements occasionnels et divers
34 logements vacants



**2 NOUVELLES ENTREPRISES
A COMPAINS**

SCIERIE DU CEZALLIER

06.26.54.02.32

4 chemin des Orgues
BRION-BAS
63610 COMPAINS



Activités : Bucheronnage, débardage,
sciage, fabrication de mobilier urbain.

La Scierie du Cézallier fabrique des
tables et bancs sous la marque
Pergognat à destination des
collectivités, professionnels du tourisme
et particuliers.



Chers toutes et tous,

Encore une année qui est passée très vite et il est de tradition de vous rendre compte de la vie de notre commune au travers de ce nouveau bulletin municipal. Un changement au secrétariat et à l'agence postale avec le départ de Julie Layer et l'arrivée de Marie Sarah Verdier.

Nous souhaitons réussite à Julie dans son nouvel emploi et la bienvenue à Marie-Sarah au secrétariat et à l'agence postale.

Les travaux de réaménagement du bâtiment de l'ancienne poste ont enfin commencé, l'entreprise Mage avec le lot maçonnerie est à l'œuvre.

La fin des travaux est prévue en juin 2025.

Nous tenons à remercier les associations pour l'investissement dont elles font preuve afin de faire perdurer les traditions et de créer des événements festifs ou culturels.

Je remercie le conseil municipal pour sa loyauté et sa confiance.

Merci au personnel municipal, qui quotidiennement, travaille au bon fonctionnement de notre collectivité

Toujours motivés et dévoués, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de joyeuses fêtes et une très belle année pleine de bonheur et de santé.

Bien à vous, Henri Valette

PIZZA MÈUH - 07.45.08.15.35

Devant la salle des fêtes de Compains
à partir de 17h

23 et 30 décembre - 13 et 27 janvier
10, 17 et 24 février - 03, 10 et 24 mars



L'ECOLE DE COMPAINS

Ecole primaire de Compains :

Tél : 04.73.71.23.21

Professeur des Ecoles : Florence LENEGRE

ATSEM : Corine GAY



➤ Le RPI

Le RPI Compains – Valbelex compte 21 élèves :

ECOLE DE COMPAINS : 11 enfants	
Maternelle Très Petite Section	0
Maternelle Petite Section	2
Maternelle Moyenne Section	2
Maternelle Grande Section	3
CP	4

ECOLE DE VALBELEIX : 10 enfants	
CE1	1
CE2	2
CM1	3
CM2	4

➤ Ecole dehors...



Cette année, à l'initiative de leur maîtresse, les élèves de Compains feront école dehors une matinée tous les 15 jours. Bien équipés, les enfants enfilent leurs bottes et se dirigent vers la forêt pour apprendre autrement : tous les sens sont sollicités : l'observation de la nature qui change, l'odeur de la forêt, l'écoute des chants d'oiseaux au bruissement des feuilles, le toucher des différentes matières.....Tous sont émerveillés et enthousiastes.... La lecture, les mathématiques, les sciences sont abordées de manière ludique sous forme de jeux tandis qu'à l'heure de la récréation les enfants font des parties de cache-cache à grande échelle, des batailles de feuilles, des constructions de cabanes....

Ce projet permet aux enfants de découvrir notamment leur environnement au fil des saisons.



La cabane fleurie :

En juin 2024, nous avons inauguré la « cabane fleurie » réalisée par les élèves du RPI, née du projet « graine d'horizon ». Elle est installée sur le Pont Charras au Valbelex.



➤ La cantine

Le service de la cantine est assuré par Sylvie REBOISSON et Corine GAY.



Un nouveau contrat vient d'être signé avec API RESTAURATION Nouveau prestataire depuis la rentrée de septembre 2024 et nouveaux tarifs :

	au 1 ^{er} SEPTEMBRE 2024
Tarif API Enfant	4.97 €
Prise en charge :	
Parents	4.47 €
Commune	0.50 €
Tarif API Adulte	5.92€

Le pain n'étant pas fourni par API RESTAURATION, la commune prend en charge l'achat.



➤ Transport scolaire

Chauffeur du car :
Jean-François VERDIER





DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
023	Virement à la section	61 994.61
60	Achats et variation des stocks	33 000.00
61	Services extérieurs	199 500.00
62	Autres services extérieurs	22 010.00
63	Impôts, taxes et versements	9 100.00
64	Charges de personnel	108 100.00
65	Autres charges de gestion	33 730.00
66	Charges financières	4 410.00
67	Charges spécifiques	1 578.93
68	Dot aux amortissements	16 500.00
73	Impôts et taxes	21 180.00
TOTAL	DEPENSES	511 103.54

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
002	Résultat d'exploitation reporté	221 173.54
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	47 720.00
73	Impôts et taxes	147 608.00
74	Dotations et participations	59 732.00
75	Autres produits de gestion courante	25 700.00
76	Produits financiers	5.00
77	Produits exceptionnels	9 165.00
TOTAL	RECETTES	511 103.54

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
140	Logiciel Compta, élections...	1 500.00
187	Aménagement bas du bourg	14 000.00
188	Balade thématique	6 000.00
191	Salle des fêtes	10 000.00
197	Bistrot de Pays	655 000.00
202	Adressage	1 000.00
208	Optimisation éclairage public	660.00
206	Bacs Chandelière et Brion	4 000.00
209	Barnum	3 500.00
OPFI	Opérations financières	74 479.28
TOTAL	DEPENSES	770 139.28

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
187	Aménagement bas du bourg	7 000.00
191	Salle des fêtes	2 500.00
197	Bistrot de Pays	473 687.00
205	Voie communale	3 200.00
209	Barnum	1 750.00
OPFI	Opérations financières	282 002.28
TOTAL	RECETTES	770 139.28

LES TAXES : FONCIERES - HABITATION

Par délibération n° 038-2024 en date du 12 avril 2024 le Conseil Municipal a voté l'augmentation de la taxe d'habitation, les autres taux sont restés identiques à 2023 :

TAXES	BASE 2024 PREVISIONNELLE	TAUX VOTES 2023	TAUX VOTES 2024	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2024
FONCIER BATI	168 600	30.31	Commune : 9.83 Département : 20.48 soit : 30.31	51 103
FONCIER NON BATI	166 100	55.08	55.08	91 488
TAXE HABITATION RESIDENCES SECONDAIRES	114 600	6.41	7.12	8 159
			TOTAL	150 750

LA TAXE D'ASSAINISSEMENT

Part fixe par compteur demandée aux habitants du Bourg de Compains (bénéficiaires du réseau d'assainissement collectif).

Part fixe/compteur	120.00 €
Prix du m3	1.00 €

La Société Suez est chargée du recouvrement de cette redevance.

Pour l'année 2024 : recettes d'assainissement : 3 535.42 €

Merci à Claude GUERIN qui entretient la station.



LA REDEVANCE DES CABANES DE BRION

Délibération n° 064-2024 du 20/09/2024

**Redevance
+ 463.19 €**

Mme CHANET Fabienne, propriétaire d'un buron et locataire de Mr et Mme PETELET (propriétaires de la parcelle où sont implantés les burons) n'est pas soumise à la redevance annuelle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- décide de fixer le montant annuel de la redevance à : 66.17 euros pour chaque cabane implantée sur le site du foirail de Brion (cette redevance est indexée annuellement sur l'indice du coût de la construction)
- dresse la liste des propriétaires des burons redevables :
 - SCI BREON,
 - Mr Jean-Louis LEYGNAC,
 - Mme Monique LENEGRE,
 - Mr Marc DELOS,
 - Mr Christophe LABOURIER,
 - Mme Suzanne CHOUVIER,
 - Mmes Anne et Catherine LARNAUDIE.



(photo : les Amis du Foirail de Brion)

LES LOCATIONS



Les 5 appartements sont loués (loyers au 01/12/2024)

- La Cure rez-de-chaussée gauche 384.13 € / mois
- La Cure rez-de-chaussée droit 379.32 € / mois
- La Cure étage 274.39 € / mois
- Au-dessus de l'école 444.94 € / mois
- Au-dessus de la mairie 277.96 € / mois

Travaux réalisés en 2024 dans l'appartement rez-de-chaussée droit : réfection du sol : 1 362.89 € ttc

➤ La salle des fêtes

**Location salle des fêtes
+ 1 410.00 €**



Location pour une durée de 24 h		Location stage de sport		Location ½ journée pour réunion		Location groupements et associations agricoles	
Habitants - Propriétaire de la commune : but non lucratif	60 €	mise à disposition salle + 1 wc	300 €	Toutes structures sauf Associations de la commune	80 €	30 €	
Habitants – Propriétaire de la commune : but commercial	150 €						
Personnes extérieures : but non lucratif	120 €	option cuisine	100 €				
Personnes extérieures : but commercial	150 €						
Associations de la commune	GRATUIT	option sanitaire 2 douches + 1 wc	100 €				
Associations extérieures à la commune	150 €						
Location sanitaire + douches	50 €						

➤ Les terres à vocation pastorale

**Location des terres
+ 7 269.80€**

Par délibération n° 043-2024 en date du 12 avril 2024 le Conseil Municipal a voté la hausse du tarif des locations soit : + 5.63 %

LES FOIRES DE BRION

Les Recettes de la Foire du 22 août : 2 753.70 €

- Exposants : 945.00 €
- Parking : 1 808.70 €

Merci à l'équipe du Conseil Municipal et à tous les bénévoles.
Merci à Renée Babut, responsable de la régie.
Merci à la famille Chanet pour l'autorisation de parking sur leur parcelle en contrebas du Foirail.

L'imprimerie Centre Com à Issoire est chargée de la composition et de l'impression des affiches des foires :

- 150 affiches A4 et 50 affiches A3 pour un coût de 114.60 € ttc
- nouvelle bâche : 344.40 € ttc



LE CAMPING



Le GCU : Groupement des Campeurs Universitaires de France a signé une convention de mise à disposition pour 25 emplacements de camping avec la commune de Compains.

Merci à Renée BABUT notre régisseuse qui ne ménage ni sa peine ni son temps pour l'accueil des visiteurs.

Elle a perçu une indemnité de 110 € brute au titre de la régie et 200 € de frais de déplacements.

TARIFS 2024

	PRIX / NUIT
Emplacement + 1 adulte	17.00 €
Adulte supplémentaire	4.00 €
Enfant (jusqu'à 18 ans)	3.00 €
Taxe de séjour par personne (+ 18 ans)	0.20 €

211 campeurs du 15 juin au 15 septembre 2024

Recettes : 2 505 €

Taxe de séjour : 46.40 €

(reversée à la Com Com Sancy)



BISTROT DE PAYS

C'est parti !

Les travaux ont démarré en novembre...



Les entreprises retenues :

LOTS	DESCRIPTIF	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT
01	DEMOLITIONS / MACONNERIE	MAGE JEAN	104 670.60 €
02	CHARPENTE BOIS / COUVERTURE	BAPT CHRISTIAN	5 963.00 €
03	FACADES	ENDUIT PLUS 63	31 556.25 €
04	MENUISERIE EXTERIEURS	SARL SABATTERY	27 782.00 €
05	MENUISERIE INTERIEURS	SARL SABATTERY	31 820.62 €
06	PLATRERIE / PEINTURE	SARL LA-RG	52 341.43 €
07	REVETEMENTS DE SOL / CARRELAGE / FAIENCES	SARL CARTECH	17 728.66 €
08	PLOMBERIE / SANITAIRE / CHAUFFAGE	MAGE	41 000.00 €
09	ELECTRICITE	EURL COUFFIGNAL	33 595.35 €
10	CUISINE	SAS EQUIP FROID	19 990.00 €
11	TRAITEMENT CONTRE CHAMPIGNON-LIGNIVORE	SARL PAMI	2 370.75 €
TOTAL HT			368 818.66 €

Côté subventions, nous avons un soutien à hauteur de 80 % des travaux HT :

- Région (Bonus Ruralité - Aménagement dernier commerce en milieu rural),
- Département (Fonds d'Initiatives Communales),
- Préfecture (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux),
- Communauté de Communes Massif du Sancy (Aide à l'investissement sur les communes dépourvues de tout commerce).

AMENAGEMENT BAS DU BOURG

Les travaux d'aménagement du terrain de pétanque dans le bas du bourg sont terminés.

Nous avons demandé une aide à la Com Com du Sancy.

Une subvention de 3 398.44 € est attribuée à la commune pour cette opération.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
CHALET ET TABLES	8 980.00 €	SUBVENTION :	
RONDINS DELIMITATION TERRAIN DE PETANQUE	439.84 €	- REGION – BONUS RURALITE	2 912.95 €
PIQUETS CLOTURE	177.50 €	- COM COM SANCY	3 398.44 €
DOSES EPICEA	112.50 €	PARTICIPATION COMMUNALE	3 398.45 €
TOTAL	9 709.84 €	TOTAL	9 709.84 €



Les tables et le chalet ont été réalisés par l'entreprise Scierie et Débardage du Cézallier de Brion.

REFECTION DES BACS – CHANDELIERE ET BRION



L'entreprise Nature et Travaux a réalisé les travaux de restauration des bacs à Chandelière et à Brion : sablage, joints à la chaux, pose de pavés béton sur sable.

La réfection et couverture du mur (bac) en lauzes à Chandelière a aussi été réalisée dans le mois de novembre.

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
TRAVAUX RESTAURATION BACS EIRL NATURE ET TRAVAUX PAVES – SABLE ...BIG-MAT	3 672.85 € 1 882.36 €	SUBVENTION COM COM SANCY PARTICIPATION COMMUNALE	2 777.60 € 2 777.61 €
TOTAL	5 555.21 €	TOTAL	5 555.21 €

BARNUM



Prévu au budget 2024, nous avons acheté à l'entreprise INTEROUGE 1 barnum et une table pliante barnum.

Nous avons demandé une aide auprès de la COM COM du Sancy.

Une subvention de 1 279.17 € est accordée.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
Barnum Table pliante Barnum	2 317.50 € 240.83 €	COM COM SANCY PARTICIPATION COMMUNALE	1 279.16 € 1 279.17 €
TOTAL	2 558.33 €	TOTAL	2 558.33 €

DENEIGEMENT

Hiver 2023 – 2024

Auvergne matériaux – Big Mat

- GNR : 180 litres 288.33 €

*Claude GUERIN assure la conduite de notre outil de déneigement.
Merci pour son efficacité et sa disponibilité.*



FAUCHAGE – ENTRETIEN DE LA VOIRIE

➤ Alain Sibaud

Mai : débroussaillage des chemins (Marsols, Brion, Lac de Montcynère, Les Costes) : 6 343.20 € ttc
Juin : fauchage des chemins communaux : 2 490.83 € ttc

➤ Robert GOMINARD

Juillet : curage fossés Le Baguet, Marsols :
20 tonnes 500 de tout venant dépôt Compains :

672.00 € ttc
805.20 € ttc

EXPLOITATION FORESTIERE

Affouage : 14 lots de 15 m3 livrés (510 € / lot).

Bilan d'exploitation et vente de bois 2024

Notre référent ONF : Mr Bertrand RIVIERE (texte et photos)

Section de Chaumiane :

Parcelle 1 et 2 :

La fin de l'exploitation par la scierie du milieu de la parcelle 1 n'ayant eu lieu qu'en aout 2024 du fait d'une météo défavorable, une remise en état des chemins (dont une portion du GR 30) a été réalisée par leur soin en septembre 2024 (voir photo ci-contre)

Parcelle 4 :

Abattage, débardage, transport, environ 58 m3 de bois. Le bilan pour la commune est positif : + 833 €.

Section de Compains Parcelle 7 et 8 :

Coupe en bois façonné encadrée par l'ONF terminée en avril 2024, une remise en état du chemin d'accès a été réalisée par l'entreprise Robert Gominard et prise en charge par l'ONF.

240 m3 de bois de chauffage ont ainsi été délivrés en affouage à la commune

Section de Bellequette : martelage des parcelles 23 et 22 :

Une désignation de hêtre à couper en éclaircie a été réalisée en novembre 2024 pour un volume de 600 m3 sur 13 hectares soit environ 13% du capital sur pied. Cette coupe fera l'objet d'une vente au profit de la commune au printemps 2025.



Des arbres habitats pour la biodiversité ont été marqués d'un triangle couleur Chamois à l'envers, ces arbres seront conservés jusqu'à leur effondrement naturel.

On observe notamment de nombreux arbres porteurs de cavités creusées par des pics, dont le pic noir avec son plumage noir et sa calotte rouge (voir images). Ces cavités appelées Loges peuvent être réutilisées par d'autres espèces notamment les petites chouettes de montagne.

Aussi pour limiter le dérangement des espèces et limiter les dégâts sur le peuplement fragile lorsqu'il est en sève, l'exploitation ne pourra être réalisée qu'à partir du 15 aout.



Renouvellement du document d'aménagement des forêts de Compains :

L'ancien document de gestion étant valide jusqu'en 2024, son renouvellement est en cours de rédaction et couvrira une période de 20 ans (2024/ 2044). Il permettra principalement de planifier les coupes et les travaux, mais aussi de classer certaines zones en libre évolution en concertation avec la commune. Ce document sera d'ailleurs consultable en mairie de Compains.

INFORMATION : COLONNES DE TRI COLLECTIF

Information sur le déploiement des colonnes de tri collectif ordures ménagères et emballages :

Le déploiement des colonnes est réalisé sur le territoire de notre commune, cette décision a été prise à l'unanimité par le syndicat afin d'optimiser la collecte et maintenir voire diminuer le coût de la redevance.

Le déploiement a débuté par les communes de montagne et va se poursuivre sur tout le territoire du SICTOM des Couzes que ce soit en zone rurale ou urbaine.

Il y aura un réajustement du nombre et des emplacements des colonnes.

Nous sommes conscients du changement des habitudes de chacun mais, il était indispensable de mener cette action.

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer peuvent contacter la mairie.

L'accès à la déchetterie reste gratuit pour les particuliers, le règlement intérieur est consultable sur :

<https://sictomdescouzes.fr/la-collecte/reglement-de-collecte/reglement-de-collecte-2/>

Il est rappelé l'importance du tri pour le recyclage de nos déchets et la protection de notre environnement, trop de bennes arrivant au VALTOM sont refusées pour mauvais tri avec au final une taxe infligée au syndicat - coût : 170 000€ pour l'année 2023 !

ACTION SOCIALE

➤ **La téléassistance**

Au troisième trimestre 2024, le nombre de bénéficiaires est de 4.

Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier en mairie.

La commune prend en charge une partie du coût.

L'installation du dispositif est gratuite et effectuée dans les 8 jours à réception du dossier complet.

➤ **Les aînés**

Le vendredi 11 octobre, un repas offert aux séniors de la commune a été servi à la salle des fêtes de Compains. Cette année le repas a été organisé conjointement avec la commune de Valbeleix et animé par l'orchestre CHEVARIN.

Les personnes absentes pour des raisons de santé recevront un colis pour les fêtes, coût : 30 € / colis

➤ **CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social)**

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) propose **différents services aux séniors** :

- **l'aide à domicile** pour les plus de 60 ans (sauf dérogation) pour apporter une aide à la réalisation des tâches quotidiennes, du lundi au samedi. La participation est calculée en fonction des ressources ;

- **le portage de repas** proposé les mardis, jeudis et vendredis ;
- **les soins infirmiers à domicile** sur prescription médicale. Les interventions ont lieu tous les jours de la semaine et sont prises en charge par les caisses ;
- **des animations adaptées** (sorties et voyages...).

Plus d'infos : CIAS du Massif du Sancy : 04 73 79 52 82
 14 place du Grand-Mèze, 63610 Besse
<https://www.cc-massifdusancy.fr/actions-sociales-cias/>

➤ **Espace France Service :** <https://www.lerelais-sancy.org/>



Présentation du service

La Communauté de Communes du Massif du Sancy a implanté deux Espaces France Services – Le Relais Sancy sur la commune de Besse et du Mont-Dore labellisés France Services par les services de l'Etat.

Label fondé sur l'égalité de traitement des Territoires et donc des Citoyens.

Ce service pluridisciplinaire facilite le rapprochement des Services Publics de tous les habitants pour :

- Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives numériques,
- Prendre en compte leur demande et les orienter si besoin vers le bon partenaire (Conciliateur de justice/avocat/juriste, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse de Retraite...),
- Un accès libre à des ordinateurs,
- Participer à des ateliers numériques « Les Petits Clics du Sancy » animés par un conseiller numérique.

Pour rappel, l'actualité de notre service est accessible également via notre page Facebook <https://www.facebook.com/relais.sancy.espace.france.services>

N'hésitez pas à contacter vos Espaces France Services !

Contact : Aurélie MONESTIER

4 boulevard Mirabeau – 63240 Le Mont-Dore – 06 47 70 91 30

17 rue des Prés de la Ville – 63610 Besse-et-Saint-Anastaise – 04 73 79 52 82

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 – 13h45 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30.

contact@lerelais-sancy.org



LES NOUVEAUX HABITANTS DE COMPAINS

Bienvenue à la famille Kellouffi !

Cindy et Mickael les parents d'Alessia et Emy (enfants scolarisés au sein de notre RPI).

La famille occupe un logement communal dans le bâtiment de l'ancienne cure.

Bienvenue aux nouveaux propriétaires de résidences secondaires.

LES DEMANDES D'URBANISME

Nous avons reçu en Mairie pour l'année 2024 :

- Certificat d'urbanisme d'information 18
- Certificat d'urbanisme opérationnel 0
- Déclaration préalable de travaux 6
- Permis de construire 2

Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Toutes les informations sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

L'ADIL...



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



**Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !**



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

... et 2025

- Poursuite et fin des travaux du « Bistrot de Pays ».
- Aménagement de la salle des fêtes et de la cantine...

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Club Saint Georges

Objet : Création et organisation de loisirs au profit des personnes du troisième âge.

Après une assemblée générale bien garnie et autour d'un repas festif organisé par celle-ci, dont chacun des adhérents a contribué à son niveau, nous avons retracé les différentes manifestations organisées en 2024 soit :



- Les après-midis créatifs, une à deux fois par mois à la salle des fêtes, accompagnés de divers jeux et gourmandises dont un après-midi avec les élèves de l'école de Compains.
- Une rencontre des Compainteyres autour d'un repas festif avec un certain succès à renouveler avec plus d'informations.
- Une sortie bavajade.
- Une sortie restaurant.
- Un bal guinguette restauration orchestre, merci aux participants pour une première.
- Et j'en passe...



Toutes ces manifestations et d'autres à venir ou à créer suivant nos modestes moyens, sont bien accompagnées par le maire Henri VALETTE et son conseil municipal, par leur soutien et différentes aides qu'ils nous apportent.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre dans la bonne humeur, à partir de la soixantaine, pour que le club ne s'éteigne pas.

On a tous besoin de nos aînés, qui sont la mémoire de notre village.

Bonnes fêtes de fin d'année !!
Cordialement, votre serviteur et président,
Pascal VIVIEN

informations :

Pascal VIVIEN 04.73.71.96.87
Nicole RAYMAUD 04.73.71.22.16
Huguette KNOLL 06.81.11.80.82



Comité des Fêtes

Objet : création et organisation de festivités sur la commune.



Composition du Bureau

Président : Gaëtan VERDIER
Vice-Président : Julien SOLIGNAC
Trésorier : Pierre REBOISSON
Secrétaire : Marie-Sarah VERDIER

Le comité des fêtes vous remercie une nouvelle fois d'avoir été si nombreux à participer à notre fête du village.

Nous espérons vous voir aussi nombreux pour les prochaines manifestations (concours de belote etc..)

C'est grâce à votre participation et votre soutien que nous pouvons réaliser tout cela.

Merci encore, à bientôt.



Les Petits Montagnards

Objet : Etablir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale, de prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs populaires et sportifs.

Composition du Bureau

Présidente : Aurélie Aubeuf
Trésorière : Tatiana COUDEYRAS
Secrétaire : Laura MORIN

Notre traditionnel concours de belote s'est tenu le 16 novembre 2024 ce fut un carton plein.



Comme chaque année la vente de calendriers et de porte-clés se fera à partir de début décembre auprès des élèves du RPI.

Le spectacle de Noël se déroulera le vendredi 20 décembre à la salle des fêtes de Compains avec la venue du Père Noël et de sa hotte pleine de cadeaux...



Les Amis du Foirail

Objet : Protection et sauvegarde, mise en valeur et promotion du foirail de Brion.



Composition du Bureau

Présidente : Céline RAYNAUD
 Vice-Président : Patrick BOYER
 Trésorière : Anne LARNAUDIE
 Trésorière Adjointe : Anthony VERDIER
 Secrétaire : Mathilde GAY
 Secrétaire adjoint : Alexandre TRAPENAT

Une belle saison 2024 à Brion : Merci à tous !

La saison 2024 de nos foires s'est achevée sur de beaux moments, et c'est grâce à vous tous ! Voici les temps forts :

☞ **Le 22 juillet**, entre la fabrication du Saint-Nectaire, les danses de la Bourrée du Pavin et le vide-grenier, vous avez bravé la pluie pour partager une journée conviviale.

☞ Une **journée exceptionnelle** pour le **concours de chevaux**, avec l'association des Chevaux

Auvergnats. Sous un soleil radieux, cette nouveauté a été un succès mémorable.

☞ **Le 14 septembre**, une journée solidaire en faveur de *Un Cœur, Une Vie*, mêlant aligot, randonnée et animations. Cette date a aussi permis de mettre Brion en lumière grâce à une **émission spéciale en direct sur France Bleu Pays d'Auvergne**.

Un immense **merci** à tous, visiteurs et bénévoles, pour cette belle saison. Rendez-vous en **2025** pour une nouvelle année pleine d'animations et de surprises !

L'Association des Amis du Foirail de Brion

Le Café des Compains

Objet : Permettre aux randonneurs, aux passants, aux habitants, aux voisins de s'arrêter dans notre joli bourg, de passer du temps ensemble et de trouver un minimum de produits alimentaires (fruits, tomates, pain et croissants frais tous les jours) ainsi que des

Composition du Bureau

Président : Romuald PAILLER
 Trésorière : Philippe BULON
 Secrétaire : Quentin GIROUD

boissons chaudes ou fraîches à consommer chaleureusement autour d'une table. N'oublions pas les produits locaux (tisanes, confitures, sirops ainsi que des fromages) que nous tenons absolument à valoriser.

« saison 3 »

Du 06 juillet au 20 août, la place du village a été un peu plus animée que d'habitude.

Le grand frêne a abrité et offert son ombre à bien des Compainteyres ou personnes de passage pour boire un café, une bière locale, se restaurer ou danser !

La salle des fêtes, mise à disposition de notre association par la mairie -un grand merci à notre maire et à son conseil- a servi de " bar de campagne" pendant quelques semaines.

L'équipe soudée et très motivée de la dizaine de bénévoles actifs a assuré, avec la très précieuse et chaleureuse présence de Nicolas, salarié à mi-temps, le service et l'animation du café, petite épicerie, lieu de convivialité et d'événements qu'est devenu le Café des Compains.

Tous les jours de 10h30 à 17h (20h30 les vendredis et samedis) nous avons accueilli les "locaux" et randonneurs, cyclistes, touristes, visiteurs divers et variés. Quelle joie de partager un moment simple et convivial avec des visages connus, reconnus après un an ou inconnus !

Tous les samedis soirs, une animation gratuite était proposée, parfois assortie d'un repas.

La soirée d'ouverture reste un grand moment. Nicolas nous avait préparé un délicieux "saucisse-aligot" avec l'aide des bénévoles pour la confection et le service. Une centaine de personnes était au rendez-vous.

Une scène ouverte a également été organisée et différents artistes non-professionnels ont pu partager leurs talents de musiciens, chanteurs, animateurs dans la bonne humeur d'une douce soirée d'été.

Un samedi sur deux - l'autre étant consacré à l'accueil de musiciens professionnels rémunérés par l'association - les platines étaient tenues par le très local "Mycélium 2000" (merci Quentin, Florian et Joël) qui ont, grâce à leurs précieux disques vinyles, égayé la place, fait vibrer le grand frêne et su réveiller quelques nostalgies au point de précipiter les plus réservés sur la piste de danse !

Fin octobre, la deuxième édition de la soirée "soupe



et..." a réuni environ quatre-vingts personnes. Les bénévoles ont préparé diverses soupes que nos convives ont pu savourer à leur guise. Cette année c'était soupe et théâtre d'impro, après une première édition l'an dernier qui fut "soupe et contes".



Nous avons terminé la saison dans le parfum diffus et doux de tous ces bons moments vécus ensemble et avec celles et ceux qui nous ont rendu visite.

Comme le prévoient nos statuts, l'association évoluera dès que le café-restaurant situé dans les anciens locaux de la poste va ouvrir. En principe l'été prochain. Il nous faudra inventer un nouveau fonctionnement en lien étroit avec les gérants du nouveau café-restaurant afin de collaborer pour continuer à animer notre beau village et à faire vibrer le grand frêne.

Merci à vous qui nous avez visité, soutenu, encouragé.

Merci à l'équipe très motivée et terriblement efficace des bénévoles.

Merci à Nicolas, un vrai pro, tout en simplicité, gentillesse, et efficacité qui a bénéficié du matériel et de la cuisine gentiment mis à disposition par Laure.



Merci pour tous ces témoignages de sympathie, ces sourires, ces moments forts vécus ensemble.

A bientôt !

Romuald pour le Café des Compains.

Contact : cafedescompains@gmail.com
06.88.22.47.56



J'PEUX PAS



J'AI PÉTANQUE

La Boule Joyeuse du Cézallier

La boule joyeuse du Cézallier (*association en cours de création*) a été créée cet été pour pouvoir réunir les Compainteyres autour d'une partie de pétanque. Depuis cet été une dizaine de personnes se sont retrouvées pour des parties animées aux terrains créés par la mairie. L'association espère réunir plus de personnes pour le printemps prochain. Un chalet buvette et des tables de pique-nique sont installées à proximité des terrains pour améliorer la convivialité de ce lieu. Un groupe WhatsApp a été créé afin de se donner rendez-vous pour jouer ensemble.

Michael, Rémi et Patrice.

Contact pour info : Patrice au 06-65-33-41-60

ETAT CIVIL



NAISSANCES 2024

La petite **Chloé** est arrivée le 30 avril à Brion.
Félicitations à Julie et Quentin.



DECES 2024

Edouard GAY né le 25 février 1938 à Compains
décédé le 05 juin 2024 à Issoire

Jean TARTIERE né le 25 octobre 1932 à Compains
décédé le 12 février 2024 à Tours

Fernande ESPINOUX (BOHAUD) née le 06 août 1933 à Compains
décédée le 27 juin 2024 à Besse et St-Anastaise

Eric PIREYRE né le 22 janvier 1967 à Besse et St-Anastaise
décédé le 30 mars 2024 à Chambray-Lès-Tours



MAIRIE et AGENCE POSTALE COMMUNALE

A sa demande, Julie LAYER termine son contrat au 31 décembre 2024, pour de nouveaux projets...
Marie-Sarah VERDIER embauchée en contrat à durée déterminée pour un an est arrivée le 18 novembre.

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Permanence du Maire : mardi 9h – 12h
Secrétariat : du lundi au jeudi : 8h – 12h

tél : 04.73.71.21.43
mairie.compains@wanadoo.fr
www.compains.fr



LES HORAIRES DE L'APC

Marie-Sarah vous accueille :

- le lundi de 10h - 12h
- le mardi de 9h - 12h et de 13h30 - 15h30
- le mercredi de 10h - 12h
- le jeudi de 9h - 12h

Nous vous proposons différents services postaux :

Vente de timbres, vente d'enveloppes et prêt à poster (à l'unité, en lot de 10 ou 100),

Envoi Chronopost, pour les courriers ou colis urgent,

Vente de timbres suivis ou lettres recommandées pour les envois importants,

Téléphonie mobile : carte prépayée, forfait mobile, gestion de vos changements d'opérateurs...



**Toute l'équipe vous souhaite
de joyeuses fêtes !**

*Corine, Sylvie, Claude, Julie, Marie-Sarah,
Corinne.*

Grand merci à Corinne de sa patience pour le recueil des informations et la réalisation de ce journal - Henri.

Merci à Corine et Romuald pour la relecture du journal !



Messe de Noël à Compains le 24 décembre 2024 à 15h30